Comment faire une demande de subvention d'initiative au profit des femmes

Directives

1. Nous vous encourageons à communiquer avec le ministère des Services à la famille aux coordonnées ci-dessous si vous avez des questions sur le Programme de subventions d'initiatives au profit des femmes.

Courriel : socialadvocacyinitiatives@gov.nu.ca

Édifice Arnakallak, no 224
C.P. 1000, station 1240
Iqaluit (Nunavut)
X0A 0H0

Téléc. : 867 975-5298

2. Il n'y a aucune date limite pour présenter votre demande, et celle-ci peut être soumise sur papier, par courriel ou par télécopie.
3. Vous recevrez ensuite une confirmation de sa réception.
4. Une demande peut être remplie en inuktitut, en inuinnaqtun, en français ou en anglais.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

L'objectif du Programme de subvention d'initiatives au profit des femmes est de promouvoir l'autonomisation des Nunavoises. Dans ce programme, l'accent est mis sur le financement de projets favorisant l'autonomie, l'employabilité, l'indépendance économique, le mieux-être, la confiance en soi et les connaissances traditionnelles des femmes.

CRITÈRES D'ACCÈS

Sont admissibles à cette subvention les personnes, les organismes sans but lucratif et les municipalités dont les efforts visent directement une offre de services **continus** aux femmes et aux filles ou la mise en œuvre de **nouvelles** initiatives ciblant les besoins spécifiques des femmes et des filles.

PROJETS ADMISSIBLES

Voici certains types de projets admissibles à ce programme de subvention.

1) Ateliers pour approfondir la sensibilisation et la compréhension des problèmes vécus par les femmes et aider celles-ci à accéder à des services d'aide; par exemple : atelier sur le rôle parental, la gestion du stress et des émotions, etc.
2) Initiatives qui permettent aux femmes d'avoir accès à des occasions de formation, de perfectionnement professionnel ou de renforcement des compétences traditionnelles, ou encore à des possibilités d'emploi, par exemple : programmes de préparation au travail, atelier de rédaction de curriculum vitae, programme de mentorat, etc.
3) Ateliers et activités dans la toundra pour le renforcement des aptitudes à la vie quotidienne, de l'autonomie, de la confiance en soi, des connaissances traditionnelles et du mieux-être; par exemple : cours de couture, de fabrication d'outils oude cuisine, formation en techniques de chasse, etc.

Le ministère des Services à la famille dispose de financement pour les projets locaux à petite échelle. **Le budget d'un projet ne doit pas dépasser 20 000 $.**

Nous pourrions communiquer avec vous pour obtenir d'autres renseignements ou clarifications au sujet de votre proposition de projet.

DÉPENSES ADMISSIBLES

- Matériaux pour les initiatives liées à des projets (cours de couture, de chasse, de cuisine, etc.)
- Fournitures et équipements pour un programme en toundra (location de motoneige, de véhicule tout terrain, de tentes, de réchaud, etc.)
- Collations et nourriture traditionnelle
- Honoraires et rémunérations de personnes ainées
- Photocopies, documents, manuels, etc.
- Frais d'animation
- Couts pour la location d'un endroit pour réunir les participantes

Veuillez noter que les dépenses doivent être directement associées au projet proposé et que le financement doit être utilisé pendant la période désignée.

DÉPENSES NON ADMISSIBLES

- Projets d'immobilisations
- Services publics et frais d'entretien
- Achats visant à approvisionner des banques alimentaires ou des soupes populaires
- Activités d'envergure internationale ou nationale

CRITÈRES ET PROCESSUS D'ÉVALUATION DES PROJETS

Les demandes seront évaluées par un comité que désignera la direction générale de la Division du mieux-être familial. La conformité d'une demande aux critères d'évaluation sera estimée sur la seule base des renseignements fournis dans le présent formulaire.

Le comité d'évaluation pourrait communiquer ultérieurement avec la personne ou l'organisme auteur d'une demande pour obtenir d'autres renseignements ou lui recommander d'autres programmes de financement auxquels son projet pourrait être admissible.

* N.B. : Le montant du financement accordé par le comité peut être inférieur au montant demandé.

Retombées et portée du projet

- Comment le projet contribue-t-il à soutenir la santé des femmes et des filles dans votre localité?
- Quels autres bienfaits la collectivité peut-elle retirer du projet?
- Quelle est la longévité présumée des bienfaits que le projet engendrera localement?
- Comment celui-ci sera-t-il déployé?
- De quelle façon son succès sera-t-il mesuré?
- Qui participera à sa mise en œuvre?

Soutien local

- Quelle est l'ampleur de l'aide et de la participation locales que recevra le projet?
- Comment comptez-vous sensibiliser au projet les personnes de votre hameau et celles d'autres localités?
- En quoi le projet renforcera-t-il les capacités locales?
- Comment les idées et les résultats seront-ils disséminés aux autres localités?

Budget

- Les dépenses prévues au budget sont-elles raisonnables et réalistes?

Renseignements requis	
Nom officiel et but de l'organisme, le cas échéant :	
Nom et titre de poste de la personne-ressource :	
Nom et titre de poste d'une autre personne-ressource :	
Adresse postale :	
Courriel :	**Téléphone :**
	Télécopieur :
Titre et brève description du projet (30 mots maximum) :	
Date de début du projet (jj/mm/aaaa) :	**Date de fin du projet** (jj/mm/aaaa) :
Budget total (voir feuille en annexe) :	**Financement total demandé :**

Description du projet (Prière d'ajouter des feuilles au besoin.)

Veuillez rédiger ci-dessous ou inclure une description de votre projet. Celle-ci doit contenir tous les renseignements qui nous aideront à évaluer celui-ci et votre demande en tenant compte des directives encadrant le Programme de subventions d'initiatives à l'intention des femmes.

La description du projet doit comporter les éléments suivants :

1. Introduction : description sommaire du projet et de ses répercussions sur la santé et la guérison des femmes et des filles.

2. Membres de l'équipe : présentation des personnes qui participeront à la réalisation du projet et des raisons motivant leur participation.

3. **Détails sur le projet** : détails sur le projet, sa mise en œuvre, l'emplacement de son déploiement et sa durée.

4. Participation et bienfaits locaux : participation locale attendue au projet; bienfaits pour la collectivité; et autres initiatives d'aide locale déjà en place, s'il y a lieu; inclure au dossier de demande toute lettre d'appui au projet.

5. Communications : méthode utilisée pour informer la collectivité à propos du projet et pour en partager les résultats quand il sera terminé.

Budget (A) (Prière de détailler la ventilation des dépenses. Ajoutez d'autres feuilles au besoin.)	
Description	**Montant**
Dépenses pour l'exécution du projet (salaires, rémunérations, honoraires)	
Honoraires pour l'animation, frais de déplacement et d'hébergement, frais accessoires.	
Fournitures (Exemples : télécommunications, fournitures pour le programme)	
Administration (Les frais peuvent atteindre jusqu'à 10 % du cout total du projet. Les projets de plus de 50 000 $ doivent inclure des états financiers vérifiés, mais les frais d'audit peuvent être inclus dans les frais administratifs.)	
Comptabilité (jusqu'à concurrence de 10 % du cout total)	
Total A :	

Autres sources de financement (B)			
Description	**Confirmé**	**En attente**	**Montant**
Total B :			

Apports en nature (C)	
Description	**Montant**
Total C :	
BUDGET TOTAL (A + B + C)	
MONTANT TOTAL DEMANDÉ AUX SERVICES À LA FAMILLE :	

EXIGENCES EN MATIÈRE DE RAPPORTS

Au terme du projet, les prestataires devront soumettre par écrit un rapport financier et un rapport d'activité conformes aux exigences de la politique du ministère des Services à la famille en matière de subventions et de contributions; une copie de cette politique est accessible sur le site web des Services à la famille à https://www.gov.nu.ca/fr/services-a-la-famille.

Ces rapports peuvent être rédigés en inuktitut, en inuinnaqtun, en français ou en anglais.

Pour toute question concernant la production de ces rapports, nous invitons les bénéficiaires à communiquer avec la personne responsable du projet de lutte contre la violence familiale.

DÉCLARATION

J'atteste que tous les renseignements contenus dans la présente demande sont à ma connaissance véridiques et exacts, et que je n'ai aucun engagement inachevé découlant de projets antérieurs financés par le ministère des Services à la famille du gouvernement du Nunavut.

_____	_____
Votre nom, en caractères d'imprimerie	Nom du témoin, en caractères d'imprimerie
_____	_____
Votre signature	Signature du témoin
_____	_____
Date (jj-mm-aa) :	Date (jj-mm-aa) :

Avant de soumettre votre dossier de demande :
☐ Assurez-vous d'avoir rempli toutes les sections du formulaire.
☐ Annexez-y une preuve d'enregistrement, si la demande est faite pour un organisme sans but lucratif.